

S.1.a Espaces publics intégrant des valeurs paysagères et naturelles

Description

Les espaces publics (places, chemins, cours d'école, places de jeux, etc.) sont des lieux de passage ou de rassemblement qui accueillent une vie sociale. Pour qu'ils soient peu salissants et faciles d'entretien, ces espaces sont souvent imperméabilisés et dépourvus de zones végétalisées ou naturelles. Or, en période de canicule, ces lieux deviennent problématiques pour la santé et perdent leur attractivité.

Projet(s)

La mesure vise dans un premier temps à élaborer un inventaire des espaces publics et évaluer la qualité de ces espaces communs, notamment la place minérale de Cormanon et les espaces autour des écoles. Selon le potentiel identifié, plusieurs solutions sont envisageables en fonction de la situation : favoriser l'utilisation de matériaux naturels, définir les zones ombragées et les protéger, augmenter la présence quantitative et qualitative d'espaces végétalisés. Les zones protégées ou des zones de détente pourront être, le cas échéant, définies dans le Plan d'aménagement local (PAL).

Priorité : 2

Etat : en cours

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : Hors PCc

-

■ Réalisation : Hors PCc

Agglo - 4NP.04.01D et E + 4NP.04.02A "Espaces d'accueil de la population au sein des espaces naturels" et 4NP.08 "Valorisation des parcs urbains"

Calendrier

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Surfaces protégées (m²), perception de la qualité du paysage dans l'environnement résidentiel, aménagements naturels dans les espaces publics (nbre)

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Services techniques (aménagement et services extérieurs)